

Monsieur Bruno LEMAIRE
Ministre
Ministère de l'Economie et des Finances et de la Relance.
139 rue de Bercy
75017 Paris

Unieux, le 21 juillet 2020



CECILE
CUKIERMAN

SÉNATRICE
 DE LA
 LOIRE

VICE-PRÉSIDENTE
 DE LA COMMISSION
 DES AFFAIRES
 ECONOMIQUES

CONSEILLÈRE
 RÉGIONALE
 AUVERGNE

Objet : Plan de Licenciements massifs chez Verallia.

Monsieur le Ministre,

Je souhaite vous interpellier sur la situation de Verallia troisième producteur mondial d'emballages en verre pour les boissons et les produits alimentaires qui a annoncé en juin dernier la réorganisation de ses sites français pouvant aboutir à la disparition de 212 postes.

Si le verrier détenu par Apollo un fonds de pension américain justifie cette restructuration par une surcapacité liée au recul des exportations de vins et à la concurrence accrue des importations de bouteilles des pays limitrophes, les syndicats quant à eux dénoncent la responsabilité de Verallia dans cette surcapacité.

En effet, il apparait que deux nouveaux fours de production ont été créés, un en Espagne et un en Italie où les mains d'oeuvre sont moins chères.

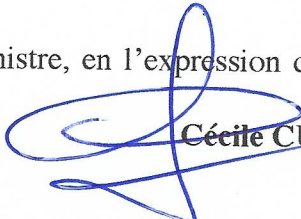
Si le Président de la République a rappelé que la « priorité est de reconstruire une économie forte, sociale et solidaire », il conviendrait que les paroles se transforment en actes et que l'Etat qui détient 10% de l'entreprise par le biais de la BPI soit en mesure de pérenniser les emplois sur sites.

Plus incompréhensible encore, si le groupe justifie une partie des licenciements par la crise sanitaire, ces justifications ne sont pas en adéquation avec les propos du PDG de Verallia qui a indiqué en mai dernier à propos de la santé financière de l'entreprise que les « liquidités, qui s'élevaient à 528 millions d'euros fin mars, ont été augmentées d'une ligne de crédit supplémentaire de 250 millions le 24 avril, ce qui nous place dans une situation très confortable. »

Dans ces conditions, et compte tenu de ces éléments je vous saurais gré d'intervenir afin de sécuriser les emplois de ce fleuron de l'industrie française qui a versé en 5 ans près de 5 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma sincère considération.


Cécile CUKIERMAN